

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 mai 2012**

**Délibération sur la modification du SCOT**

La commune a été consultée sur le projet de modification du SCOT Bourg-Bresse-Revermont (Schéma de COhérence Territoriale), approuvé en décembre 2007. Cette modification ne prévoit que des rectifications mineures et prend en compte certains documents devenus exécutoires (Natura 2000).

Le conseil municipal émet un avis favorable.

**Modification des statuts du Syndicat Veyle Vivante et compte rendu de réunion**

Le Syndicat Mixte Veyle Vivante a décidé de modifier ses statuts afin de changer le mode de calcul des contributions financières des collectivités adhérentes, de transférer son siège social et de remettre à jour le nombre de collectivités adhérentes suite au retrait de Saint André de Bâgé.

Le conseil municipal accepte les nouveaux statuts.

**Subvention à divers établissements d'enseignement secondaire**

Afin de soutenir la formation professionnelle, le conseil municipal décide, par 11 voix pour et 4 abstentions, de verser une subvention aux différents organismes accueillant un jeune de la commune à raison de 40 € par jeune :

- Maison Familiale Rurale de Bâgé le Châtel : 3 jeunes x 40 € = 120 €
- Maison Familiale Rurale de St André le Gaz (Isère) : 1 jeune x 40 € = 40 €
- CFA-BTP Autun (Saône et Loire) : 1 jeune x 40 € = 40 €
- CECOF d'Ambérieu en Bugey : 1 jeune x 40 € = 40 €.

**Prix de vente des terrains de la zone artisanale**

Le conseil charge le maire de rencontrer d'éventuels acquéreurs de parcelles de la zone artisanale de Chérinal. Les modalités et montants définitifs seront actés à l'issue des entretiens.

Il décide de confirmer la vente de la parcelle cadastrée section AA n°119 d'une contenance de 138 m<sup>2</sup> à Mr Christian Grolet et charge l'étude de Me Guérin choisi par l'acquéreur de réaliser l'acte.

**Contrat d'assurance des véhicules**

Suite à la renégociation des contrats d'assurance, le conseil accepte les nouveaux contrats à intervenir pour l'assurance des véhicules (2 tracteurs, 2 véhicules sapeurs pompiers, 1 tracteur tondeuse) pour une économie annuelle, tous contrats confondus, d'environ 1 395 €.

**Compte rendu de l'intercommunalité**

Le conseil entend le compte rendu de la dernière réunion de l'intercommunalité au cours de laquelle une augmentation de 4,5 % de la fiscalité a été votée.

### **Compte rendu de réunion avec l'association sportive**

Le maire fait le compte rendu des entretiens qu'il a eus avec les dirigeants du FCCCSMSD portant sur l'évolution à prévoir des vestiaires et local rangement matériels.

### **Questions diverses**

Le conseil municipal :

- accepte le devis de l'entreprise Cédric POTELLE d'Attignat d'un montant de 203,32 € concernant la réfection du toit du local pompier suite à sinistre
- décide d'acheter à l'UGAP des rayonnages et boîtes archives nécessaires à l'aménagement du nouveau local
- définit l'aménagement de la cour arrière du multiple rural
- accepte la convention de mission d'accompagnement à intervenir avec le CAUE ayant pour objet la réflexion sur l'évolution du secteur dit « Les Brouilles » pour un montant de 2 070 €
- décide l'achat d'un piège à ragondins.